



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 28 juin 2017

Invitation presse

Le 29 juin 1943, la garnison de Balata, forte de 200 hommes sous les ordres du commandant Touret, entrait en dissidence et ralliait la France combattante. Cet événement marquant de la résistance en Martinique a été choisi pour commémorer le 74^{ème} anniversaire de la seconde guerre mondiale dont l'actualité commémorative de l'année 2017 est marquée par un hommage appuyé à la résistance.

Le jeudi 29 juin 2017 Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la Martinique, présidera la cérémonie commémorative de l'entrée en dissidence de la garnison de Balata.

Cette commémoration est organisée par l'office départemental des anciens combattants avec la participation et le soutien des forces armées aux Antilles et en présence de lycéens.

La presse est invitée à cette commémoration, jeudi 29 juin 2017 à 10h, à l'ancien camp de Balata (après l'église de Balata et avant l'entrée d'Absalon).

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la Martinique*

ELEMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE

Au début de la guerre, l'Amiral Robert est nommé Haut-commissaire aux Antilles et Guyane par le gouvernement de Daladier. Il rejoint son poste en septembre 1939. En dehors d'une petite garnison militaire, l'Amiral Robert dispose de plusieurs bâtiments constituant la force navale des Antilles et d'autres navires ayant reçu l'ordre de rallier les Antilles pour ne pas tomber aux mains des puissances de l'Axe : le croiseur moderne l'Emile Bertin, le croiseur école Jeanne d'Arc, le porte avions Béarn avec à son bord une centaine d'avions livrés par les Etats-Unis à la veille de la débâcle, quatre croiseurs auxiliaires et, d'autre part, la garde de 300 tonnes d'or de la banque de France transférées en Martinique.

Le 18 juin 1943, le comité martiniquais de la libération nationale (dirigé par Victor SEVERE) organise une manifestation tumultueuse au monument aux morts. Le 24 juin, jour anniversaire de l'Armistice, ce même comité organise une énorme manifestation qui se poursuit le 25 juin pour obliger l'Amiral à libérer les meneurs arrêtés ou mis en résidence surveillée. Le 27 juin, la petite garnison de Balata entre en dissidence et se rallie au général de Gaulle. Elle est composée de 70 militaires français et 22 sénégalais en instance de rapatriement, retenus en Martinique par le blocus américain de l'île. L'Amiral Robert leur propose de partir individuellement en dissidence. Ces derniers refusent. Le commandant Tourtet rappelé de Guyane par mesure disciplinaire prend la tête du camp de Balata et obtient le ralliement de près de 220 hommes. Le 29 juin, le commandant Tourtet proclame la dissidence et le ralliement à la France combattante. Parallèlement, une grande manifestation se déclenche, une foule de 5000 à 6000 hommes se masse devant le quartier Gallieni, scandant « Vive de Gaulle ». L'Amiral Robert se réfugie sur le croiseur l'Emile Bertin. Le lendemain, il annonce qu'il se retire ce qui suscite une manifestation de près de 10000 hommes dans Fort de France. Le 14 juillet 1943, la Martinique rallie la France combattante. Les hommes de Balata sont ensuite cantonnés au lycée Schoelcher avant leur départ pour le front. Ils formeront ainsi le Bataillon des Antilles n°5. Les dissidents eux, formant, le BA1 et seront intégrés à la 1ère DFL. Le commandant Tourtet trouvera la mort lors des combats de Royan.

Les dissidents

A l'appel du général de Gaulle, près d'un millier de martiniquais ont quitté l'île clandestinement (d'où l'appellation de « dissidents ») pour rejoindre les Forces françaises combattantes. Leur parcours est le suivant : Martinique-Sainte Lucie (à la rame) ou la Dominique (surtout pour les guadeloupéens) où ils ont été pris en charge par un envoyé du général de Gaulle pré-positionné.

Puis, Sainte Lucie-Trinidad. Trinidad/Etats-Unis-Fort Dix pour la formation militaire et Fort Henry pour la formation pratique et départ pour les différents théâtres d'opérations. Sont dès lors considérés comme « dissidents », les martiniquais ayant quitté la Martinique du temps de l'Amiral Robert (et avant le ralliement de la Martinique à la France combattante le 14 juillet 1943) pour répondre à l'appel du 18 Juin. Il s'agit là d'une première condition. La seconde est d'avoir fait partie d'une unité combattante. Il reste au plus, une dizaine de dissidents dont très peu sont valides.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*